

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024-2025



UNION DES ARMATEURS A LA PECHE DE FRANCE



**ASSEMBLEE GENERALE
JUN 2025**

ÉDITORIAL

Chers membres, partenaires et amis de la pêche,

L'année écoulée, désignée « Année de la mer », aura paradoxalement mis en lumière les contradictions auxquelles notre secteur est confronté. Si la mer est célébrée dans les discours, les réalités de la pêche en mer se durcissent : avalanche de normes, planification maritime déséquilibrée, remise en cause de certaines techniques de pêche, précarisation du renouvellement de flotte, et attaques ciblées contre les armements dits industriels.

Face à ces pressions croissantes, l'UAPF a été présente à chaque instant pour porter la voix d'une pêche française responsable, durable, réaliste, mais aussi économiquement et socialement viable. Nos entreprises, engagées dans la durabilité et l'innovation, doivent être accompagnées et non fragilisées.

A la suite de la Conférence des Nations Unies sur les Océans à Nice (UNOC 2025), à laquelle notre secteur s'est associé, plus que jamais, il est crucial de défendre la légitimité, la diversité et la modernité de nos flottilles en participant à la durabilité de notre secteur. Nous sommes profondément convaincus que toutes les pêches françaises peuvent coexister dans une approche équilibrée.

Nous devons faire front ensemble.



“ La pêche française est engagée dans la durabilité et l'innovation. Elle doit être accompagnée, pas fragilisée. L'avenir du secteur ne peut se construire sans les pêcheurs “



Xavier LEDUC

Président

TABLER DES MATIÈRES

Éditorial	02
Sommaire	03
Nos valeurs et nos missions	04
Nos objectifs	05
Notre gouvernance	06
Nos chiffres clés	07
10 actions marquantes	08
Notre stratégie pour le futur	10

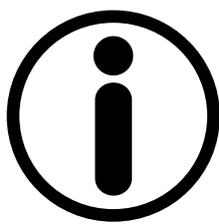
NOS VALEURS

L'UAPF est un syndicat patronal qui **fédère les armements français à la pêche**, qu'ils soient dirigés par des chefs d'entreprises embarqués ou non, quels que soient leurs lieux d'activité, leurs métiers ou la taille de leurs navires.

Nos valeurs fondamentales : **ENTRAIDE, DYNAMISME, COMPLÉMENTARITÉ !**

Nous défendons une représentation patronale solide, **financièrement indépendante**, active et structurée, pour mieux promouvoir les intérêts des entreprises et **défendre la légitimité et la rentabilité de la pêche commerciale à long terme**.

NOS MISSIONS



VOUS INFORMER

Participation active à de nombreuses réunions professionnelles et institutionnelles, pour représenter nos adhérents, au niveau international, communautaire, national et régional.



DÉFENDRE VOS INTÉRÊTS

Relations constantes avec les administrations, la recherche, les OP, les syndicats et les autres partenaires de la filière.



RÉPONDRE À VOS QUESTIONS

Un soutien au quotidien pour tous les sujets opérationnels, réglementaires, économiques ou sociaux.

NOS OBJECTIFS

01

Légitimité, intérêts, rentabilité

Défendre la légitimité de la pêche commerciale, ses intérêts économiques et sa rentabilité à long terme.

02

Synergies et collaborations

Nous recherchons les alliances efficaces, en particulier avec les OP partageant notre vision. L'UAPF considère que la complémentarité entre organisations est une force.

03

À chacun son rôle

Nous affirmons que les missions des comités des pêches ne doivent pas se substituer à celles des syndicats patronaux ou des organisations de producteurs.

04

Visibilité et influence

Renforcer la voix des armateurs dans les débats publics, réglementaires et internationaux.

NOTRE GOUVERNANCE

UNE ASSEMBLEE GENERALE

Composée de l'ensemble
des adhérents de l'UAPF

PRÉSIDENT : XAVIER LEDUC

UN BUREAU

Composé par un Président,
et deux vices Présidents et
un Trésorier.
Il est assisté du Délégué
Général de l'UAPF.

**JEAN-PIERRE LEVISAGE (VP)
JEAN PORCHER (VP)
ADRIEN DE CHOMEREAU (TRESORIER)**

UNE EQUIPE

**MARC GHIGLIA (DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL)
AXELLE BODMER (SECRÉTAIRE GÉNÉRAL)
JÉRÔME JOURDAIN (SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT)
VALÉRIE MICHEL (SECRÉTARIAT AU SIÈGE UAPF DE PARIS)
FLORENCE NEMOZ (SECRÉTARIAT ANTENNE DE CONCARNEAU)**

Paris

59 rue des Mathurins,
75008, Paris. 01.42.66.32.60
- uapf@uapf.org

Concarneau

rue des senneurs, 29900
Concarneau. 02.98.70.45.08
uapfCC@uapf.org

NOS CHIFFRES CLÉS

Les adhérents actuels de l'UAPF sont pour beaucoup issus de la grande pêche et de la pêche au large, mais depuis quelques années, des navires de plus petite taille nous ont rejoint.



170
NAVIRES

Les femmes et les hommes embarqués par nos adhérents pêchent dans les eaux des ZEE de l'Atlantique Nord-est, de l'Afrique de l'Ouest, de l'Océan Indien, et de l'Océan Austral, et aussi dans les eaux internationales.



2000
MARINS

Chiffres d'affaires (en millions)
cumulés de nos adhérents en 2023



+ 500M€

L'UAPF REPRÉSENTE (QUELQUES EXEMPLES) :

(SUR BASE DES QUOTAS NATIONAUX)



Petits pélagiques

100% merlan bleu
17 000 tonnes
60% maquereau
7 500 tonnes
90 % Hareng MdN
25 000 tonnes



Gadidés

80% merlu
30 000 tonnes
55% baudroie
22 000 tonnes



Lieu noir

100%
15 000 tonnes



Thons tropicaux

100%
100 000 tonnes



Léginge australe

93%
5 500 tonnes



Cabillaud/églefin arctique

Norvège et Svalbard
100%
5 000 tonnes

A l'issue de la procédure ouverte par la Direction Générale du Travail sur la mesure de la représentativité des syndicats patronaux en 2021, l'UAPF demeure très majoritaire avec un poids de 88,11 % en nombre de salariés employés par les entreprises adhérentes à notre organisation.

10 ACTIONS MARQUANTES



SUPPRESSION DE L'OBLIGATION DES SECONDS À BORD

L'UAPF a obtenu une avancée décisive avec la publication du décret attendu supprimant l'obligation d'un second pont pour les navires <24 m LR et d'un second mécanicien <750 kW. Cette victoire pragmatique illustre l'efficacité de notre action.

RÈGLEMENT "CONTRÔLE" ET ACTES DÉLÉGUÉS

L'UAPF est intervenue activement dans le suivi des actes d'exécution relatifs à la pesée, au journal électronique, et à la vidéosurveillance. Nous avons relayé les préoccupations opérationnelles de nos adhérents, en particulier sur les marges de tolérance et les réalités logistiques du débarquement.

METIER EN TENSION

L'UAPF a porté de nombreuses propositions pour améliorer l'embauche des marins étrangers, y compris par la reconnaissance accélérée des titres, l'élargissement des accords bilatéraux, et la sécurisation juridique des démarches. Le sujet reste prioritaire pour 2025.

LOI EUROPÉENNE SUR LA RESTAURATION DE LA NATURE

L'UAPF a poursuivi son travail de sensibilisation sur les impacts potentiels de cette proposition de règlement, dont les objectifs initiaux, bien que légitimes, risquaient d'interdire de facto certaines techniques de pêche pourtant encadrées.

PLAN D'ACTION « DAUPHINS » : FERMETURE 2025

Malgré l'incertitude juridique persistante, l'UAPF travaille à sécuriser le dispositif de fermeture temporaire en 2025 en s'assurant d'un mécanisme d'indemnisation juste et opérationnel, et en défendant une évaluation scientifique rigoureuse des interactions réelles.

10 ACTIONS MARQUANTES

ZONE DE CONTRÔLE DES NOX – PREMIÈRES DIFFICULTÉS

L'entrée en vigueur de la zone de contrôle des NOx a posé de graves difficultés techniques pour le renouvellement ou la modernisation des navires. L'UAPF a alerté les autorités sur l'inadéquation de l'offre moteur conforme et l'absence de solutions transitoires crédibles.

PACTE POUR LES OCÉANS

L'UAPF a répondu à la consultation de la Commission européenne pour rappeler que la pêche commerciale, lorsqu'elle est bien encadrée, est une alliée de la durabilité. Elle a proposé des engagements concrets, notamment sur la formation, la sélectivité et la transparence.

DECARBONATION - PROJET P4EVER

L'UAPF, avec l'ANPMT, PCEM et le COREPEM, a lancé en 2025 le projet P4EVER, une analyse comparative - menée par 2 stagiaires de l'ESTACA et Université de Bretagne Sud - des possibilités effectives de décarbonation, de leur mise en œuvre à des horizons de temps successifs (2030, 2040, 2050), des coûts et des bénéfices potentiels, tant pour les ports que pour les navires, ainsi que les gains escomptables en termes de réduction des émissions de CO2 émis par les navires. Financé par FFP/COREPEM, les résultats seront disponibles à l'automne 2025.

FRANCE, NORVÈGE, ROYAUME-UNI : RELATIONS DE PÊCHE 2025

L'UAPF a contribué aux positions françaises pour les négociations avec la Norvège et le Royaume-Uni. L'accent a été mis sur la stabilité des accès, la prévisibilité des quotas, et le respect des engagements antérieurs, notamment post-Brexit

FRANCE TERRE DE PÊCHES

L'UAPF a contribué à la rédaction du carnet de propositions de l'alliance « France Terre de Pêches » : transition énergétique, renouvellement de la flotte, simplification réglementaire, reconnaissance du métier en tension, etc.



NOTRE STRATÉGIE POUR LE FUTUR

01 ATTRACTIVITÉ

- Améliorer la reconnaissance des qualifications
- Obtenir l'inscription durable du métier en tension
- Développer les partenariats de formation et revaloriser les conditions sociales

02 PLANIFICATION MARITIME

- Assurer une meilleure intégration de la pêche dans les stratégies d'aménagement de l'espace maritime
- Planification "halieutique"
- Défendre les zones de pêche historiques et les flottilles régionales

03 SOUTIEN ÉCONOMIQUE

- Plaider pour des dispositifs adaptés aux spécificités de nos navires
- Réduire les charges structurelles (sociales et fiscales)
- Encourager les transitions énergétiques soutenables

04 COMMUNICATION

- Déployer les informations factuelles sur la pêche pour le public et les décideurs
- Lutter contre les campagnes visant à dénigrer la pêche française
- Valoriser la pêche française avant, pendant et après l'année de la mer

CONCLUSION

L'UAPF demeure engagée, combative, réaliste et unie. Le temps est à la mobilisation collective, au-delà des divisions artificielles. Nous porterons haut les intérêts des armements français, dans leur diversité, pour qu'ils puissent continuer à nourrir, employer et investir durablement dans l'avenir de la mer



**MERCI POUR
VOTRE ATTENTION !**

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ? CONTACTEZ-NOUS !

www.uapf.org